

DEC131196DR04

Décision portant nomination de M. Bernard MARTIN, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMS3504 intitulée AMAGEN**LE PRESIDENT,**

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 070007DAJ du 18 janvier 2007 portant approbation de la Charte pour l'usage de ressources informatiques et de services Internet ;

Vu le document d'orientation et de cadrage de politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) du CNRS du 15 novembre 2006 ;

Vu la décision n° 111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision n° DEC122893DGDS portant création, à compter du 01/01/2013, de l'unité n° UMS3504 intitulée AMAGEN, dont le Directeur est M. Frédéric SOHM ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Ile-de-France Sud ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

M. Bernard MARTIN, Ingénieur de recherche 1^{ère} classe, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMS3504 à compter du 25/03/2013.

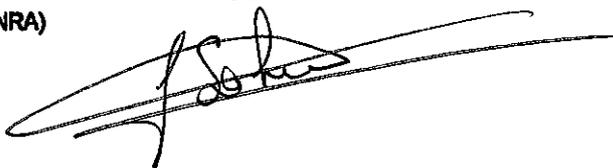
Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à GIF-SUR-YVETTE, le 23 avril 2013

Pour le président et par délégation,
le Directeur d'unité
Frédéric SOHM

UMS AMAGEN (UMS 3504 CNRS / UMS 1374 INRA)
Institut de Neurobiologie A. Fessard
Bâtiment 32-33
1 Avenue de la Terrasse
91198 GIF-SUR-YVETTE
FRANCE



Délégation
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 GIF-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33